



Centre de ressources – Le groupe local

Les chèques vacances ANCV

Les chèques vacances ANCV peuvent être utilisés par les parents pour régler à la fois la **participation à l'année** au groupe local et la **participation à un camp d'été**. Leur prise en charge demande une gestion par **le/la trésorier.ère** du groupe en coordination avec l'équipe nationale. L'association n'a pas mis en place de procédure dématérialisée. Voici la marche à suivre.



Marche à suivre

- ✓ Collecter les chèques donnés par les familles et préparer l'envoi :
 - **Détacher le papillon** au-dessus du chèque et conserver le jusqu'à ce que nous vous fassions le remboursement.
 - Dans la case « **coordonnées du prestataire** » **inscrivez « EDLN »**. Sur la photo la case est encadrée en rouge. Vous devez le faire sur tous les chèques, sinon cela revient à envoyer un chèque de banque signé sans ordre, il pourrait être intercepté pendant l'envoi par la poste.



*Le chèque doit nous arriver
comme ça*

- ✓ Vous pouvez alors les **envoyer**. Deux envois sont possibles : un envoi pour la rentrée, un envoi pour les camps d'été. Il n'y a pas de date butoir, c'est **une fois que vous avez rassemblé tous les chèques vac.**
- ✓ **En recommandé**, pas besoin d'accusé de réception, nous vous enverrons un mail à réception du courrier.
- ✓ Au secrétariat de l'association : EDLN
7 rue de l'église
01350 Culoz
- ✓ **Garder un suivi** des chèques envoyés, exemple de tableau de suivi :

Famille	En règlement de :	10 €	20 €	25 €	50 €	Nbre de chèques	Montant total	Envoi au national	Argent reçu sur le compte
Dupont	Participation année	10				10	100,00 €	.../.../...	.../.../...
Guenièvre	Camp été				4	4	200,00 €		

- ✓ **L'équipe nationale** reçoit vos chèques, les **encaisse** et vous **fait le virement**, dans les 15 jours après réception pour la participation à l'année, et au mois de septembre pour les chèques vac des camps d'été.